

1898, and hope that 1899 will bring greater success to our noble order. I am sure if every member is as faithful to his duty as a member as our Grand Secretary is to the welfare of the C. M. B. A., success will be ours in the highest degree.

Wishing you a very Merry Christmas and a Happy New Year.

I remain, yours fraternally
(By request, R. J. SAINSBURY)

RESOLUTIONS OF CONDOLENCE.

Branch No. 19, Toronto, Ont., on the death of Brother James A. Davany's daughter, Caroline.

Branch No. 65, Deemerton, Ont., on the death of Brother James Young's daughter.

Branch No. 189, Sydney, C. B., N. S., on the death of Brothers Alexander and James McMullin's mother.

Branch No. 281, Glace Bay, C. B., N. S., on the death of Brother Michael T. Sullivan's sister, Mrs. Abrie.

Branch No. 104, Waterloo, Ont., on the death of Brothers Enoch and John Hergott's father.

At a regular meeting of Branch 281, Glace Bay, C. B., N. S., held on Wednesday evening, 30th Nov., 1898, the following resolution was unanimously adopted:

Whereas it has pleased Almighty God in His wisdom to remove from amongst us by death a worthy and esteemed brother in the person of the late Alexander Cameron, there fore be it

Resolved that, while humbly bowing to the Divine Will, we, the members of Branch 281, desire to express our sincere sorrow for the loss of so esteemed and worthy a member; and further

Resolved that we convey to the widow, family and sorrowing relatives of the late lamented brother our sincere sympathy, and condole with them in the loss they have sustained.

Resolved that this resolution be recorded on the minutes of this meeting, a copy sent to Mrs. Cameron and copies forwarded to THE CANADIAN and Antigonish Gasket for publication.

At the last regular meeting of Branch No. 107, Cobourg, the following resolution was unanimously carried:

Whereas it has pleased Almighty God in His infinite mercy to remove by death our esteemed and respected brother, Andrew Carey, how inscrutable to us poor mortals are the decrees of an all-wise Providence. In the prime and vigor of full manhood, in the best of health and spirits, when traveling from Montreal to his home, a passenger on the ill-fated train which, with the sad disaster at Murryhill, when he received the injuries which resulted in his death; be it therefore

Resolved that we, the members of Branch 107, of Cobourg, in special session assembled, do hereby express our deep sorrow and regret at his untimely end, and extend our sincere sympathy and condolence to his bereaved family and his orphan children; be it further

At a regular meeting of Branch 3, Hamilton, Ont., the following resolutions of condolence were moved and unanimously carried:

That we, the members of Branch No. 37, desire to record with deep regret our heartfelt sorrow for the loss we have sustained by the death of our highly esteemed Financial Secretary, Brother Alf. Bourque;

Resolved that we, the members of this branch, tender to the widow and family of our late Brother Alf. Bourque our sincere sympathy, and condole with them in their great loss, and pray that God, in His great mercy, will protect and comfort them.

Resolved that our charter be draped for one month, and that a copy of these resolutions be sent to Mrs. Alfred Bourque, and also published in the Catholic Record and THE CANADIAN. May his soul rest in peace.

At a regular meeting of Branch No. 30, Peterborough, Ont., the following resolution was unanimously adopted:

That whereas it has pleased Almighty God in His infinite wisdom to call out of this world Brother Athanasio Mercer a member of our branch,

Resolved that the members of Branch No. 30 hereby express our heartfelt sorrow for the loss sustained by his family and extend to them our most sincere sympathy and condolence in their sad affliction; also

Resolved that a copy of this be sent to the afflicted widow and to THE CANADIAN for publication.

LE CANADIEN

Publié mensuellement, en Anglais et en Français, à London, Ont., dans les intérêts de

L'Association Catholique de Bienfaisance Mutuelle du Canada,

Et envoyé par la poste aux membres le ou vers le 10 de chaque mois.

Les membres sont invités à nous envoyer des nouvelles ou informations dont l'Association pourra bénéficier. Toutes communications sur des sujets d'intérêt pour les membres de l'A. C. B. M. seront reçues avec plaisir, mais toutes lettres anonymes et toutes autres lettres que le rédacteur jugera ne pas être dans l'intérêt de l'Association ne seront pas publiées.

Les correspondants voudront bien se rappeler que la copie doit nous parvenir pas plus tard que le 15 du mois, pour être publiée dans le numéro du mois suivant. L'espace étant limité, on voudra bien être concis. Adressez toutes communications à

S. R. BROWN,

Editeur et Gérant
Bloc Coote, Rue Dundas,
London Ont.

LONDON, JANVIER, 1899.

CONSIDERATIONS DU PREMIER DE L'AN 1899.

Bien qu'admettant que peut être tous les compliments et bons souhaits, oui à cette joyeuse saison partent des lèvres des hommes, peuvent ne pas être parfaitement sincères et émaner d'un cœur animé de l'esprit vraiment Chrétien, nous désirons au commencement de 1899 protester de notre sincérité en souhaitant à nos frères par tout le pays

UNE HEUREUSE ET PROSPERE NOUVELLE ANNÉE!

Il est à peine nécessaire de rappeler à nos associés que la vraie charité Chrétienne et toutes les autres vertus, qui sont l'ornement de la vie d'un loyal fils de l'Eglise, sont impérieusement requises dans notre Association; car pour remplir la fin pour laquelle elle fut établie, il est essentiel que ceux qui la composent se pénètrent profondément, à l'avenir comme par le passé, de leur devoir de donner au monde en tous temps un exemple constant de vertu morale et civique et de fidélité immuable aux enseignements et aux pratiques Catholiques. Ayant conscience de cette obligation et de ce qu'elle présume, les souhaits, alors que nous nous faisons les uns les autres, en ce jour, ne sont pas le fait d'une froide coutume ou d'une cérémonie formale, mais sont propres à l'esprit de ce saint temps, consacré par des souvenirs si heureux pour nous tous et rempli de pensées si éminemment consolantes pour des cœurs Chrétiens unis ensemble par le tendre lien d'une fraternité toute spéciale.

Mais même le seul fait de souhaiter une Heureuse Nouvelle Année rappelle à notre esprit, à la séparation de la route entre le passé et l'avenir, l'ancien et le nouveau, une suite de réflexions innombrables, sur deux desquelles nous devons insister pendant quelques brefs instants. La première naturellement a rapport à

L'ANNÉE QUI VIENT DE SE TERMINER.

A part de l'obligation du Chrétien de manifester de la gratitude envers Dieu pour tous les dons conférés pendant

les douze mois passés—bénédictions de la vie, de la santé, de la force et du succès dans le temporel; bénédictions de grâces et de service dans le sens surnaturel—il convient que le membre de l'A. C. B. M. se tourne vers son Association bien-aimée et voit ce dont pour quoi, après Dieu, il lui doit de la gratitude pour le même espace de temps. Et combien multiples et variés ne sont-ils pas les bénéfices qui s'annoncent dans sa vision! Individuellement et collectivement nous avons beaucoup de raisons d'être reconnaissants. En 1898 ne nous a-t-il pas été donné d'apprécier plus parfaitement l'amour fraternel, sans cesse inculqué sous la dispensation évangélique? N'avons-nous pas été tirés d'occupations sordides et égoïstes pour assister personnellement les nécessiteux et les affligés, et ne nous a-t-il pas été ainsi permis de remplir ces travaux corporels de miséricorde qui effacent le péché et augmentent au centuple nos mérites devant notre Père Céleste? N'avons-nous pas, au moyen de notre Association, joui de tous les sains échanges sociaux avec

DES HOMMES D'UNE VIE PURE ET D'UN IDEAL ÉLEVÉ?

n'avons-nous pas été éclairés et rendus meilleurs par les considérations intellectuelles qui nous ont été continuellement suggérées dans nos salles de réunions? Et, enfin, n'avons-nous pas goûté cette douce consolation qui vient aux hommes prudents lorsque, après avoir pourvu le nécessaire pour ceux qui dépendent de nous, nous nous affaissons dans le repos avec la conscience du devoir bien accompli? Ce sont là des considérations qui certainement nous concernent agréablement comme individus lorsque nous jetons un regard en arrière sur l'an de grâce justement terminé.

Mais en tant qu'Association il y a beaucoup de place aussi pour la reconnaissance dans le passé. De la petite semence, enfouie à Windsor, Ont., en 1878, l'A. C. B. M. est devenue un grand arbre, sous les branches protectrices duquel des milliers des meilleurs Catholiques au Canada viennent se mettre à l'abri. Nous sommes devenus une immense organisation dans ces quelques années—pas aussi grande, il est vrai, que quelques sociétés à cotisations non-Catholiques, parce que nous sommes une Association exclusive sous l'Eglise sur laquelle elle a été fondée pour la servir et que nous nous glorifions de servir, mais du moins elle est opérée de la manière la plus heureuse et a mérité l'approbation non seulement de nos supérieurs ecclésiastiques, depuis l'immortel Léon, dont la voix nous a si réjouis récemment en Convention, au dernier membre consacré de l'épiscopat Canadien, Mgr. Gauthier, lui-même un frère, mais aussi des plus hauts experts officiels du pays, quant à la sûreté d'esprit et l'économie particulière de notre administration. Nous venons justement de clore

LA ONZIÈME CONVENTION DE NOTRE GRAND CONSEIL.

dans la splendide cité de Québec, où la fleur de nos membres, depuis les Montagnes Rocheuses aux côtes de l'Atlantique, avec un enthousiasme rarement manifesté dans de grandes assemblées délibérantes, ont loué le grand cœur les méthodes de l'A. C. B. M. et sont repartis pour leurs foyers animés d'un nouveau zèle pour son maintien et son extension. Pendant cette convention les étrangers ont été émerveillés de notre nombre, de l'habileté déployée en session active, de la facilité surprenante à saisir les questions et de la profondeur de vue manifestée, et du suprême esprit de paix et d'union familiale qui a pénétré toutes les délibérations. Et nous avons été l'objet d'attentions polles et délicates qui nous furent prodiguées à Québec par les plus hauts dignitaires du pays—laïques et cléricaux également. Tout cela devrait exciter dans le cœur de chaque membre un sentiment de profonde satisfaction et d'honneur orgueilleux dans sa splendide association. Autant pour le passé; maintenant,

UN MOT POUR L'AVENIR QUI S'OUVRE JUSTEMENT DEVANT NOUS.

Quel devra être notre mot d'ordre en 1899—que sera notre devoir? Quoi, mais l'observance fidèle de notre obligation, que nous devrions renouveler à la meilleure source au moins à chaque renouvellement d'année, ou nous pourrions oublier ses conditions. Si les membres individuellement se relâchent, perdent l'esprit de l'Association, refusent de s'animer d'un amour sincère pour son côté moral et religieux, s'en tenant froidement au côté extérieur, s'ils méprisent leurs promesses "de ne pas frauder l'Association ou aucuns de ses membres," et pour des motifs personnels, sociaux, égoïstes et mercenaires sont cause de l'admission de mauvais risques; si par leur conduite ils font voir aux étrangers que leur liaison avec l'A. C. B. M. est fautive ou simplement pour les fins d'assurance, il est facile de comprendre le tort incalculable qui peut aisément être causé à une organisation qui ne mérite que la bienveillance de tous. Ce n'est pas qu'il soit nécessaire de signaler des exemples concrets d'infidélité à l'obligation, que nous rappelez un cas aussi flagrant, mais simplement pour que tout digne associé puisse avec plus d'ardeur prendre la résolution de s'éloigner même de la possibilité de telles influences, et ainsi s'exciter à remplir de gaieté de cœur et fidèlement chaque condition que la qualité de membre comporte. Ayons, alors, un dévouement sans cesse augmentant envers notre grande Association dans tous ses côtés bienfaisants—au point de vue Catholique elle tend à la perfection, au point de vue social elle corrige et élève, au point de vue de l'avancement intellectuel elle guide et fera fleurir le principe économique par lequel elle garantit la protection de